



Compromis de vente d'un local garage

Par **ALIMA KHIARI**, le **18/04/2017** à **12:46**

Bonjour

j'ai signé un compromis de vente d'un grand local le 2 septembre 2016

avec une date butoire le 13 janvier 2017

les acheteurs voulaient faire un loft donc déposer un permis et une demande auprès de la copropriété

pour la copro tout été ok

pour le permis pas de refus mais trop long d'après leurs dire

j'ai appeler a plusieurs reprise mais il m ont dit que le permis été en cour

hors je viens de recevoir un courrier le 10 avril 2017 en me précisant que le compromis est caduc car le delai est passé et qu'il ne pouvaient pas attendre plus donc

ils resillent l'achat

merci de me repondre pour savoir si j'ai un reccour

cordialement